



# NATATION HANDISPORT

Handi  
Sport   
FÉDÉRATION FRANÇAISE



# SOM- MAI- RE-



**Fédération Française Handisport**

42 rue Louis Lumière • 75020 paris

Tél. 01 40 31 45 00

[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

 **ffhandisport**

 **@handisportofficiel**

 **@FFHandisport**

Réalisation : Commission sportive & Bureau  
des sports & Service communication.

© FF HANDISPORT 2020

## LA PRATIQUE SPORTIVE

Natation Handisport ..... 04

Contactez la commission sportive ..... 11

## FÉDÉRATION

Organigramme fédéral ..... 14

Statistiques et chiffres clés ..... 15

Nos 25 disciplines sportives ..... 16

Comment se faire classer en natation handisport ? 18

## CLUBS & COMITÉS

Clubs, 6 bonnes raisons de vous affilier ..... 22

Licences & affiliations : mode d'emploi ..... 23

La licence sportive ..... 25

Vos applis handisport : [extranet.handisport.org](http://extranet.handisport.org) ..... 26



# Natation Handisport

PARALYMPIQUE DEAFLYMPICS

Sport complet, non traumatisant et sans risque, la natation handisport s'adresse depuis toujours à tous les types de handicap. La natation peut se pratiquer dans un cadre : éducatif, rééducatif, de santé, en complément d'activités de pleine nature, de loisir ou de compétition. En fonction des motivations du pratiquant, les exigences et la fréquence de pratique seront modulables.

## La natation handisport en chiffres

### UN PEU PLUS DE 3600 LICENCIÉS

- > 429 compétiteurs
- > 2319 loisirs
- > 432 établissements
- > 474 cadres dirigeants

**309 STRUCTURES (+CLUBS) AFFILIÉES PROPOSENT AUJOURD'HUI LA NATATION HANDISPORT DONT 29 CLUBS LABELISÉS (clubs proposant un accueil sportif attractif aux personnes en situation de handicap physique et/ou sensoriel)**

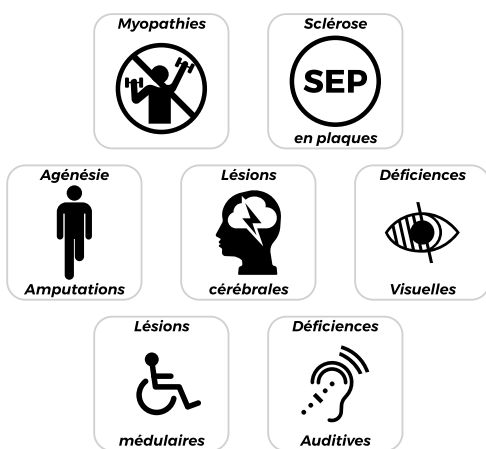


© D. Echellard



© G-Picout

## La natation handisport, pour qui ?



La discipline est ouverte à tous les types de handicap :

- > Paraplégiques, tétraplégiques et assimilés,
- > Amputés et assimilés,
- > Malvoyants et non-voyants : accompagnés d'un guide ou non,
- > Paralysés cérébraux,
- > Personnes de petite taille,
- > Sourds et malentendants.

## Capacités développées

Renforcement musculaire • Coordination des gestes •  
Force musculaire et vitesse • Optimisation des capacités existantes

## Pratique

La natation permet à l'individu de s'épanouir, à travers de nouvelles sensations dont une liberté de mouvements parfois limitée dans le milieu terrestre. L'individu doit être à l'aise tout en lui permettant de se déplacer sur une distance (plus ou moins grande) avec ou sans reprise d'appuis, avec ou sans matériel.

### LE PUBLIC

La pratique de la natation en loisir est accessible pour tous les types de handicaps de manière sécurisée. La pratique compétitive est accessible aux sportifs possédant un handicap minimum. Les sportifs sont ensuite classés en fonction de leurs capacités au sein de 10 classes de handicaps moteurs (de S1 à S10) et 3 classes de handicap pour les nageurs déficients visuels (S11 à S13).

### LES DIFFÉRENTES FORMES DE PRATIQUES

Il existe plusieurs approches caractéristiques liées à la pratique de la natation handisport :

#### 1. LA RÉÉDUCATION

Elle offre aux pratiquants une liberté de mouvements en quittant un appareillage plus ou moins contraignant. Elle permet également de trouver ou retrouver la position verticale avec des appuis plantaires parfois inadaptés en milieu terrestre.

#### 2. LA PRATIQUE LOISIR

Les finalités de cette forme de pratique sont le plaisir, la convivialité et l'aspect social. Le sportif peut pousser, plus ou moins, ses notions d'apprentissage jusqu'à l'acquisition d'une certaine autonomie.

#### 3. L'APPRENTISSAGE DES NAGES

Le nageur franchit un seuil supérieur. Les paramètres physiques et morphologiques, représentent une base sur laquelle le pratiquant va construire le geste moteur le plus efficient.

#### 4. LA COMPÉTITION

L'objectif est la réalisation d'une performance sportive. Les paramètres physiologiques, acquis par l'entraînement spécifique, sont également sujets à modifications et adaptations. La paralysie importante de certaines parties du corps va nécessiter un réaménagement du travail des « filières énergétiques » avec des incidences directes sur la performance.



© G-Picout

## Matériel & sécurité

**Identique à la pratique en milieu valide :** maillot de bain, combinaison homologuée FINA, bonnet, lunettes et accessoires divers. L'ensemble de ces équipements est disponible dans tous les magasins de sport.

- > L'initiation en petit bassin est préconisée (entre 60 et 120 cm de profondeur).
- > Présence et surveillance obligatoire d'un responsable de la sécurité (Maître-Nageur Sauveteur).
- > Lors de l'initiation de personnes lourdement handicapées, il est conseillé d'avoir un intervenant formé par pratiquant à ses côtés dans l'eau.

**Achat de matériel :** retrouvez tout le matériel de référence conseillé par la FFHandisport, dans notre guide matériel : <http://www.handisport.org/documents/res-sources/GUIDE-MATERIEL-20190226.pdf>

Le matériel pour la pratique handisport pouvant être coûteux pour certaines associations/clubs, la Fédération Française Handisport a mis en place un dispositif d'aides.

Toutes les associations affiliées ont accès aux aides de financement proposées par la FFH : aide à l'acquisition de matériel, à la mise en place de projets, à l'organisation d'événements ou de compétitions, de séjours sportifs...

Votre affiliation à la Fédération vous permet d'accéder plus facilement à certaines aides financières locales. De plus, vous bénéficiez de la reconnaissance d'utilité publique qui vous permet de recevoir des dons, et des subventions et de délivrer un reçu fiscal grâce à cette délégation.

**Plus d'informations :** <http://www.handisport.org/aides-financieres/>



## Règlement

Quatre techniques de nage sont réglementées : le papillon, le dos, la brasse et la nage libre (communément appelée crawl).

Les règlements concernant le déroulement des compétitions et la réglementation des nages est à consulter

sur le site [www.natation-handisport.org](http://www.natation-handisport.org) dans le dossier «RÈGLEMENTS TECHNIQUES NATATION HANDISPORT» en conformité avec les textes de l'I.P.C. Quelques adaptations sont nécessaires pour permettre l'accès de ce sport au plus grand nombre.

**À SAVOIR :** Les règlements officiels sont disponibles sur le site de la commission sportive : <http://www.natation-handisport.org/>

## Licence FF Handisport

Le sportif doit être titulaire d'une licence handisport, c'est à dire être rattaché à une structure affiliée à la Fédération Française Handisport (club ou section).

- > Licence (cadre, loisir, compétition -20 ans) : 29€
- > Licence compétition adultes (+ 20 ans) : 66 €

Les licences loisir et cadre ne donnent pas accès aux compétitions nationales.

## Affiliation pour un club

Tout club peut prendre une affiliation (vérifier dans les statuts de l'association que la mention tout public apparaît) avec pour critère obligatoire le fait d'avoir au minimum trois licenciés dont au moins un sportif en situation de handicap, quel que soit son mode de pratique.

- > Affiliation : 95 € par an

**Pour plus d'informations :** [http://www.handisport.org/documents/federation/Affiliations-Licences\\_Note\\_2020-2021.pdf](http://www.handisport.org/documents/federation/Affiliations-Licences_Note_2020-2021.pdf)

## Classification

A la vue de la multiplicité des handicaps, de la spécificité de chaque déficience, on peut, à juste titre, s'interroger sur l'organisation des épreuves et les moyens à mettre en œuvre pour que tous les compétiteurs soient sur un pied d'égalité au départ de chaque course.

Pour ce faire, il existe un système de classification intégré, propre à la natation et appliqué par les instances internationales, complexe mais juste, qui regroupe toutes les familles de handicap. Son principe est d'évaluer le potentiel physique de chaque compétiteur afin de leur permettre de se classer que sur leur seule valeur sportive. Le système utilisé est en constante adaptation pour être le plus efficace possible et peut être modifié dans les deux ans qui suivent les Jeux Paralympiques.

### HANDICAPS PHYSIQUES

- > Il existe 10 classes « S », (S1 à S10) pour les nages papillon, dos et crawl (qui privilégient la puissance des membres supérieurs).
- > Une classification spécifique en SB (de SB1 à SB9) pour la brasse.
- > Une classification en SM (de SM1 à SM10) pour les épreuves multi-nages.

**DEFICIENCE VISUELLE**

- > Il existe 3 classes « S », (S11 à S13) pour les nages papillon, dos et crawl.
- > Une classification spécifique en SB (de SB11 à SB13) pour la brasse.
- > Une classification en SM (de SM11 à SM13) pour les épreuves multi-nages.

**DEFICIENCE AUDITIVE**

- > Il existe 1 classe « S », (S15) pour les nages papillon, dos et crawl.
- > Une classification spécifique en SB (SB15) pour la brasse.
- > Une classification en SM (SM15) pour les épreuves multi-nages.

En conclusion, le passage à la classification pour un compétiteur est obligatoire. La classification est effectuée de manière précise au niveau national par des classificateurs agréés, et sera revue systématiquement en cas de participation à une épreuve internationale par un panel international.

Afin de permettre la réalisation de cette étape dans les meilleures conditions possibles, la classification en France s'organise lors de deux week-ends de classification, le premier organisé en octobre/novembre et le second en février/mars.

Pour en savoir plus : <http://www.natation-handisport.org/> et <http://www.handisport.org/ftp/classificationnatation.pdf>

**Compétitions****Préambules du circuit de compétitions**

|                | DAMES & MESSIEURS |
|----------------|-------------------|
| <b>AVENIR</b>  | 12 ans et moins   |
| <b>JEUNES</b>  | 13 - 16 ans       |
| <b>JUNIORS</b> | 17 - 20 ans       |
| <b>SÉNIORS</b> | 21 - 44 ans       |
| <b>MASTERS</b> | 45 ans et plus    |

**TABLE DE COTATION**

Chacune des performances chronométriques individuelles réalisées par les nageuses et nageurs correspondent à un calcul de points basé sur la table de cotation IPC (Comité International Paralympique). Celle-ci est propre à chaque sexe, classe et épreuve.

**CLASSEMENT SUR LE CIRCUIT HANDISPORT**

Le classement de chaque épreuve est effectué à partir des points acquis par la nageuse ou le nageur sur l'épreuve lors de la compétition. L'ensemble des classements par épreuve est mixte, multi-classe de handicap et par catégorie d'âge.

**À SAVOIR :** La table de cotation et ses principes de fonctionnement et de calculs sont disponibles sur le site de la commission sportive : <http://www.natation-handisport.org/>

**Dispositions Réglementaires****DISPOSITIONS CONCERNANT L'AFFILIATION À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT**

Toute association sportive, club ou section désirant participer aux compétitions organisées par la FFH doit être affiliée à celle-ci sauf dispositions particulières (organisations communes, convention de partenariat,...).

**DISPOSITIONS CONCERNANT LES LICENCES**

Lors des compétitions, les participants devront être en possession d'une pièce d'identité (obligatoire en cas de contrôle anti-dopage) et de leur licence fédérale « COMPÉTITION » de la saison sportive en cours (validée) ou d'une attestation fédérale pour participer aux épreuves.

En cas de non-présentation de la licence « COMPÉTITION » ou d'une attestation la justifiant, lors du contrôle par le secrétariat de la commission natation, la nageuse ou le nageur ne pourra participer aux épreuves.

Les demandes de mutation en cours de saison ne seront possibles que durant la période du 1er janvier au 31 janvier de la saison en cours. En dehors de cette période, seules les mutations pour raisons exceptionnelles seront étudiées (déménagement, changement professionnel, changement scolaire,...).

**Niveau Régional****Le Challenge Natation Course (C.N.C.)**

- > 3 plots répartis sur l'ensemble de la saison.
- > Compétitions de référence régionale permettant à l'ensemble des nageuses et nageurs licenciés « compétition » de pratiquer.
- > L'ensemble des épreuves paralympiques de chaque classe de handicap sera au programme de ces compétitions.
- > Ces compétitions sont l'unique porte pour se qualifier aux compétitions de référence Interrégionale et Nationale.

## Niveau Interrégional

### Championnat Interrégional 50m

- > Compétition de référence Interrégionale regroupant l'ensemble des nageuses et nageurs licenciés « compétition » ayant rempli les critères de qualification Interrégionale.
- > Cette compétition est l'unique porte d'entrée vers le Championnat de France 50m.

## Niveau National

### Championnat de France 25m

Dans l'objectif d'augmenter le niveau de pratique des nageuses et nageurs, sa mise en place vise à atteindre les objectifs suivants :

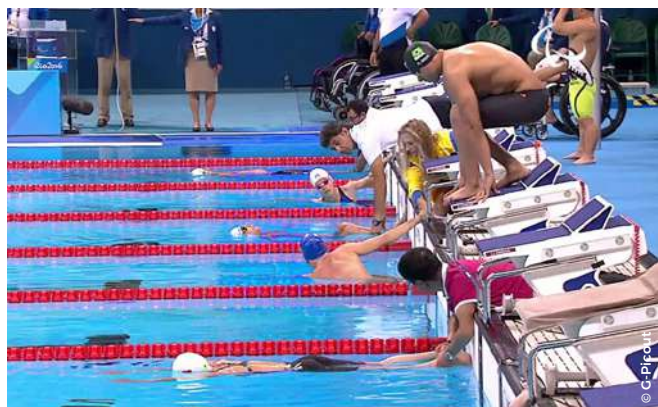
- > Développer la polyvalence des nageuses et nageurs dans les quatre nages.
- > Valoriser les nageuses et/ou nageurs les plus polyvalents.

Le Championnat de France 25m est une compétition nationale regroupant les nageuses et nageurs de toutes les catégories d'âges.

### Championnat de France 50m

- > Compétition regroupant les meilleures nageuses et/ou meilleurs nageurs par épreuve et par catégorie d'âge.
- > Cette compétition est une étape incontournable pour se qualifier aux échéances Internationales.

Plus d'informations : <http://www.natation-handisport.org/>



## Haut Niveau

La natation handisport est une discipline paralympique organisée à l'international par la World Para Swimming qui gère au niveau international les épreuves de World Series, les Championnats d'Europe et les Championnats du Monde.

Les athlètes sourds ou malentendants ne participent pas aux Jeux Paralympiques. Intégrés à la Fédération Française Handisport en France, ils sont placés au niveau international sous l'égide de l'ICSD, le Comité International des Sports pour Sourds qui organise les Deaflympics.

### LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE AU NIVEAU INTERNATIONAL

- > World Para Swimming World Series,
- > World Para Swimming European Championships (Championnat d'Europe),
- > World Para Swimming World Championships (Championnats du Monde),
- > Jeux Paralympiques,
- > Les Deaflympics (Uniquement pour les personnes sourdes et malentendantes).

Pour plus d'informations : <http://www.natation-handisport.org/>



Le Comité Paralympique International (IPC) est l'équivalent, sur le plan institutionnel, du Comité International Olympique (CIO).

Au niveau national, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) est l'équivalent, sur le plan institutionnel, du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Les athlètes sourds ou malentendants ne participent pas aux Jeux Paralympiques. Bien qu'intégrés à la Fédération Française Handisport en France, ils sont placés sous l'égide de l'ICSD, le Comité International des Sports pour Sourds qui organise les Deaflympics.

## Développement

### MOBILISER

Par le biais des comités départementaux et régionaux handisport, de la commission sportive natation, des entraîneurs nationaux, la Fédération Française Handisport se mobilise pour mettre à la disposition des sportifs en situation de handicap les moyens de réaliser leurs projets sportifs, et d'atteindre leurs objectifs.

### DETECTER

#### STAGE JEUNES A POTENTIEL

L'objectif de ce programme est de rassembler lors d'un stage de détection national, les jeunes à potentiel sportif repérés localement lors des stages jeunes à potentiel régionaux ou sur des événements. Ce stage a pour vocation de faire le lien entre l'ensemble des événements et le milieu compétitif handisport.

Ce stage réunit durant 5 jours, des jeunes âgés de 10 à 16 ans, encadrés par des entraîneurs nationaux.

Le stage Jeunes à Potentiel est un passage important pour la détection de jeunes dans l'optique des Jeux Paralympiques.



### ACCOMPAGNER

- > **Développement** : favoriser le développement de la pratique des jeunes en situation de handicap (apporter notre expertise aux clubs, mise en place de formations).
- > **Pré-compétition** : emmener les jeunes sportifs vers une pratique compétitive (jeux régionaux de l'avenir, jeux nationaux de l'avenir, stage « jeunes à potentiel », actions locales de détection...).
- > **Performance** : rentrer pleinement dans une pratique compétitive tournée vers la réalisation de performances (championnats, sélections, stages nationaux, centre fédéral handisport).

Plus d'informations sur le site de la commission sportive dans la rubrique « Développement » : <http://www.natation-handisport.org/>

## Formation

Le développement des pratiques physiques ou sportives auprès des personnes en situation de handicap passe par la formation des cadres, bénévoles ou professionnels. L'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques afin de mieux encadrer est donc une priorité fédérale.

### L'ENCADRANT

Il doit posséder des connaissances minimales pour faire évoluer les nageurs et nageuses en situation de handicap dans un environnement sportif en toute sécurité, dans un milieu qui possède ses propres règles, qui demande une passion pour des adaptations techniques permanentes et individualisées au profil de chacun. La double culture, celle de l'activité confrontée à celle de sportives et sportifs aux profils atypiques est donc un défi à relever par chaque entraîneur.

La FFH propose quatre niveaux de formation pour atteindre ces objectifs :

#### 1. Animateur de Natation Handisport : Dédiée aux bénévoles sans formation initiale.

L'organisation est une alternance de temps théoriques et de mise en pratique personnelle et d'encadrement. Il vous donnera la possibilité d'assumer l'enseignement de cette spécialité en toute sécurité pour un public loisir.

#### 2. Moniteur de Natation Handisport : Dédiée aux bénévoles sans formation initiale.

L'organisation est une alternance de temps théoriques et de mise en pratique personnelle et d'encadrement. Il vous donnera la possibilité d'assumer l'enseignement de cette spécialité en toute sécurité pour un public se destinant à la compétition.

#### 3. L'Entraîneur Fédéral de natation Handisport : Dédiée aux Moniteurs de Natation Handisport.

Il vous permet d'être reconnu comme un spécialiste de l'entraînement de la natation pour des sportifs et sportives en situation de handicap. L'organisation est une alternance de temps théoriques, de temps de pratique personnelle et d'un suivi d'athlète handisport engagé en compétition durant une saison.

#### 4. Certificat de Qualification Handisport (CQH) option natation handisport : Dédiée aux professionnels.

Cette qualification complète une formation initiale en natation. D'une durée de 5 jours pleins, elle vise à s'approprier la culture handisport au regard de la culture natation délivrée par la F.F.N.



## LE CLASSIFICATEUR

Un classificateur travaille au sein d'une équipe dont le rôle est d'évaluer le retentissement d'une pathologie d'une nageuse ou d'un nageur sur l'activité sportive pratiquée et de lui attribuer une classe afin qu'il concoure sur le même « pied » d'égalité que ses adversaires. Les classificateurs viennent de plusieurs milieux, notamment du milieu médical (médecins, kinésithérapeutes), sportif et technique (scientifiques du sport, entraîneurs, anciens sportives ou sportifs de haut niveau à la retraite, éducateurs physiques).



## L'OFFICIEL

Les officiels sont des personnes ayant une fonction précise lors des événements sportifs. Ce sont eux qui supervisent les compétitions afin de s'assurer que les règles soient respectées et veillent à avoir une sécurité irréprochable pour que tout se déroule dans de bonnes conditions.

**Plus d'informations :** <http://www.natation-handisport.org/simplifier/la-formation/strategie-de-formation-federale/>



# CONTACTEZ-NOUS

Fédération Française Handisport

Tél. 01 40 31 45 00

42 rue Louis Lumière • 75020 paris

[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Site internet : <http://www.natation-handisport.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/NatationHandisport>

## COMMISSION SPORTIVE

**Directeur Sportif**

Sami El Gueddari

[natation@handisport.org](mailto:natation@handisport.org)

## REFERENTS REGIONAUX

### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Référent régional**

Bernard Chaix / tél. 06 60 86 80 31

[bchaix@wanadoo.fr](mailto:bchaix@wanadoo.fr)

### BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**Référent régional**

Damien Monnie / tél. 06 84 43 94 28

[cdhandisportfc@gmail.com](mailto:cdhandisportfc@gmail.com)

### BRETAGNE

**Référent régional**

Aude Lannuel / tél. 06 62 41 20 51

[p.aude22@gmail.com](mailto:p.aude22@gmail.com)

### CENTRE-VAL-DE-LOIRE

**Référent régional**

Jöelle Souverain / tél. 06 98 05 29 95

[souverain.pascal@wanadoo.fr](mailto:souverain.pascal@wanadoo.fr)

### GUYANE

**Référent régional**

Ludiana William / tél. 06 94 42 92 17

[ludianawilliam@gmail.com](mailto:ludianawilliam@gmail.com)

### HAUTS-DE-FRANCE

**Référent régional**

Koen Van Landeghem / tél. 06 50 67 14 52

[koen.van.landeghem@gmail.com](mailto:koen.van.landeghem@gmail.com)

### ÎLE-DE-FRANCE

**Référent régional**

Véronique Proy / tél. 06 34 47 06 10

[v-proy@ugsel.org](mailto:v-proy@ugsel.org)

### MARTINIQUE

**Référent régional**

Sandro Laupa / tél. 06 96 43 08 82

[sandro\\_laupa@hotmail.fr](mailto:sandro_laupa@hotmail.fr)

### NORMANDIE

**Référent régional**

Thierry Le Gloanic / tél. 06 17 70 55 75

[thierry.legloanic@free.fr](mailto:thierry.legloanic@free.fr)

### NOUVELLE-AQUITAINE

**Référent régional**

Jean Vivensang / tél. 06 73 25 96 70

[jean.vivensang@orange.fr](mailto:jean.vivensang@orange.fr)

### OCCITANIE

**Référent régional**

Marie-Claude Besancon / tél. 06 69 01 45 03

[mclaudobesancon@yahoo.fr](mailto:mclaudobesancon@yahoo.fr)

### PAYS DE LA LOIRE

**Référent régional**

Nicole Chevreuil / tél. 06 79 91 01 29

[chevreuil.nicole@sfr.fr](mailto:chevreuil.nicole@sfr.fr)

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Référent régional**

Azzedine Mzouri / tél. 06 20 38 96 53

[amzouri.chapro@gmail.com](mailto:amzouri.chapro@gmail.com)



A blue-tinted photograph of three people smiling. In the foreground, a young man with short dark hair is smiling, wearing a dark blue polo shirt with a 'FRANCE' logo and a small French flag patch. Behind him, a man with glasses and a plaid shirt is smiling, wearing a lanyard with a badge. In the background, a woman is also smiling. The overall mood is positive and professional.

# FÉ- DE- RA- TI- ON

# Organigramme fédéral

## AU NIVEAU NATIONAL

PRÉSIDENTE • BUREAU EXÉCUTIF • BUREAU DIRECTEUR • COMITÉ DIRECTEUR



### Direction Générale

#### Services fédéraux

Ressources humaines  
Relations internationales  
Communication & Marketing  
Licences & Affiliations  
Comptabilité / Accueil

### Direction Technique Nationale

#### Les 5 pôles

DÉVELOPPEMENT / PERFORMANCE  
EXPERTISE / FORMATION  
TERRITOIRES

### Direction Médicale & Paramédicale

### Commissions sportives

25 disciplines sportives

## AU NIVEAU RÉGIONAL

### 16 comités régionaux handisport

Équipes Technique Régionales (ETR) : Référents formation, jeunes et P.A.S, clubs, sports de nature

## AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

### 88 comités départementaux handisport

## AU NIVEAU LOCAL

### 1350 clubs

# Statistiques et chiffres clés saison 2017-2018

Tour d'horizon des effectifs dans les principaux domaines d'activité.

## Pratiquants : 32 356 licences

26 152 licences annuelles,  
dont 32 % de femmes

- > 5 860 licences Compétition
- > 7 605 licences Cadre
- > 3 944 licences Établissement
- > 8 743 licences Loisir
- > 6 204 Pass'sports

## Structures : 16 comités régionaux & 88 départementaux

1 350 clubs dont 138 nouveaux

- > 539 associations
- > 806 sections de clubs valides représentant 60 % des structures affiliées
- > 5 structures agréées

## Sport de haut niveau

- > 4<sup>e</sup> place de la France aux Jeux Paralympiques d'hiver de PyeongChang
- > 52 podiums sur des épreuves mondiales dont 20 titres
- > 28 médailles européennes dont 4 titres
- > 309 sportifs inscrits sur listes ministérielles haut niveau, espoirs et collectifs nationaux.
- > Plus de 100 jeunes intégrés dans le dispositif Jeunes à Potentiel (JAP)

## Pratique Jeunes

- > 679 actions territoriales, dédiées ou accueillant des jeunes de moins de 21 ans, ont été menées en direction de 7 705 jeunes (chiffre issu des données transmises dans le cadre du dispositif des étoiles régionales 2016).
- > 4 883 licenciés de moins de 21 ans dont :
  - > Licences loisirs : 34 %
  - > Licences établissements : 40 %
  - > Licences compétition : 22 %
  - > Licences cadres : 4 %
- > 162 participants au Grand Prix Handisport à Poitiers
- > 734 clubs ou sections accueillent un ou plusieurs jeunes de moins de 21 ans, soit 55 % des structures affiliées à la FFH.

## Label Club

- > 146 clubs labellisés dont 27 nouveaux cette saison, soit 59 clubs labellisés et 87 sections au total
- > 109 clubs 1 étoile / 26 clubs 2 étoiles / 11 clubs 3 étoiles
- > Top 3 des régions : Ile-de-France, 30 clubs / Nouvelle-Aquitaine, 18 clubs / Occitanie, 18 clubs

## Sports de nature

- > 7 957 pratiquants réguliers
- > Le cyclisme, le ski, la randonnée et la voile sont les disciplines les plus pratiquées
- > 421 structures proposent une activité régulière dont 17 % en cyclisme

## Formation

- > 105 sessions de formation agréées par le CNFH ont eu lieu pour un total de 1 297 stagiaires
- > 40 référents formation dans les comités et commissions sportives

## Vie fédérale

- > Plus de 500 participants aux Journées Nationales Handisport

# NOS 25 DISCIPLINES SPORTIVES

CETTE RUBRIQUE PRÉSENTE LES  
25 DISCIPLINES ORGANISÉES SOUS  
L'ÉGIDE D'UNE COMMISSION SPORTIVE,  
OU PAR UN DES SERVICES, DE LA  
FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT.

## AUTRES SPORTS

LES CLUBS AFFILIÉS À LA FFH AINSI  
QUE LES COMITÉS RÉGIONAUX OU  
DÉPARTEMENTAUX HANDISPORT  
PEUVENT PROPOSER UNE MULTITUDE  
D'AUTRES SPORTS À LEURS ADHÉRENTS  
DE FAÇON RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE.



ATHLÉTISME



CANOË-KAYAK



FOOTBALL SOURDS



NATATION

SKI ALPIN  
& SNOWBOARD



BADMINTON  
SOURDS



BASKET  
FAUTEUIL



BOCCIA



BOWLING  
SOURDS



CYCLISME



ESCRIME



FOOTBALL  
MAL-MARCHANTS



FOOT À 5 DV /  
CÉCIFOOT



FOOT FAUTEUIL  
ÉLECTRIQUE



GOALBALL



DÉVELOPPÉ COUCHÉ &  
MUSCULATION



HANDBALL  
SOURDS



PLONGÉE  
SUBAQUATIQUE



RANDONNÉE



RUGBY  
FAUTEUIL



SARBACANE



SKI NORDIQUE



SPORTS BOULES  
PÉTANQUE



TENNIS DE TABLE



TIR À L'ARC



## Comment se faire classifier ?

### Qu'est-ce que la classification ?

Elle peut être définie comme une procédure incontournable dans le milieu compétitif qui consiste à évaluer le potentiel physique, visuel ou auditif de chaque compétiteur, d'en étudier l'impact sur le geste technique afin de l'intégrer dans une catégorie appelée "classe".

- > Les classes servent à rétablir l'équité dans la compétition sportive : réduire ou annihiler les désavantages liés au handicap afin de donner à chacun les mêmes chances de victoire basées uniquement sur le niveau sportif.
- > Chaque sport a son système de classification en fonction du handicap du sportif et de ses capacités fonctionnelles.
- > La classification se décline en **trois niveaux** : local ou régional (dans certains sports), national, international.

### Qui sont les classificateurs ?

- > **Le classificateur Médical :**
  - Médecin spécialiste en rééducation, de la vision ou de l'audition
  - Kinésithérapeute, Ergothérapeute... ou autre technicien de santé connaissant le handicap et compétent pour pratiquer des bilans médicaux chiffrés ou fonctionnels

- > **Le classificateur Technique :** spécialiste de l'activité il a une connaissance médicale minimale et son rôle est d'analyser le geste technique en vue de déterminer l'impact de la déficience sur l'efficacité motrice en situation.

**À SAVOIR** La classification médicale est la base du système car elle détermine la nature de la pathologie, vérifie si elle s'intègre dans les pré-requis de l'activité (admissibilité) et est garante de l'éligibilité du sportif. Certaines classifications sont uniquement fonctionnelles.

### Comment se faire classifier au niveau de son club (ou comité) ?

Pour participer à mes premières compétitions au niveau régional, il faut que l'on puisse m'attribuer une première classification provisoire.

- > Mon entraîneur, le kiné, le médecin ou les techniciens de mon club ou de mes comités peuvent s'appuyer sur les documents fournis par la commission sportive : procédure, guide et fiches de classification. Voir sur [www.handisport.org](http://www.handisport.org)
- > Je peux également contacter les classificateurs nationaux des commissions sportives (ou la commission sportive) pour affiner la classification et confirmer mon "éligibilité" (notion de handicap minimum pour participer aux compétitions handisport).

- > Les classificateurs nationaux sont susceptibles, dans certains sports, de demander des pièces complémentaires (dossiers médicaux) pour aider à attribuer la première classification.

## Comment se faire classer au niveau national ?

- > **1<sup>re</sup> étape / Constitution d'un dossier de classification nationale.** Ce dossier comprend un document d'acceptation (consentement à être classifié), une partie administrative, une partie sportive éventuelle, une partie médicale et des documents complémentaires.

**À SAVOIR** Les instances régionales peuvent contribuer à l'élaboration du dossier de classification qui sera transmis aux instances nationales.

- > **2<sup>ème</sup> étape / Session de classification nationale avec les classificateur(s) national(aux)**

- S'il y a lieu, je suis en tenue sportive.
- J'ai ramené le double du dossier ainsi que les documents complémentaires.
- Je remplis les documents qui me sont demandés.
- L'examen médical : le classificateur médical me fait un ou plusieurs bilans adaptés à ma pathologie
- Les tests techniques ou fonctionnels : le classificateur technique peut me faire passer des tests en situation fonctionnelle ou de jeu...

À l'issue de la première étape, le pratiquant est reçu en entretien par les évaluateurs qui lui donnent sa classe.

**À SAVOIR** Le sportif mineur doit être accompagné pendant la classification par son entraîneur ou une autre personne majeure. Les renseignements médicaux restent confidentiels.

- > **3<sup>ème</sup> étape (facultatif) / Durant les épreuves ou les phases de jeu.** Les classificateurs observent le sportif pour confirmer la classification attribuée ou la modifier si besoin.

## Comment se faire classer au niveau international ?

Initiée par la commission sportive auprès des instances internationales, cette démarche concerne exclusivement les nageurs et nageuses des collectifs.

- > **Pour la plupart des disciplines, la classification est juxtaposée à une compétition Open.**
- > Le nombre de ces opportunités est limité.
- > La licence internationale (Dossier à constituer auprès du CPSF via la Commission Sportive).
- > Téléchargement du dossier sur le site internet de l'instance internationale (IPC ou fédération internationale concernée via le CPSF)

**À SAVOIR** La classification internationale est la dernière recevable

## Comment fonctionne la classification pour les sportifs déficients sensoriels ?

- > **Pour les sportifs sourds :** il faut fournir un audiogramme, établi par un médecin O.R.L indiquant une perte auditive d'au moins 55 dB de moyenne sur les 3 fréquences 500, 1000 et 2000 Hertz.
- > **Pour les sportifs déficients visuels :** il faut fournir un dossier renseigné par un médecin ophtalmologiste indiquant l'acuité visuelle et le champ de vision du sportif.

## La classification spécifique aux événements jeunes (10 à 21 ans)

Cette classification comprend 2 grandes catégories de pratique : « Debout » et « Fauteuil » qui sont en fonction de la façon dont le jeune pratique son activité sportive et qui représente son mode de déplacement habituel.

Au sein de ces deux grandes catégories de pratique, de 4 à 7 classes de handicaps sont définies en fonction du potentiel physique ou sensoriel de chaque jeune :

- > **Debout :** D1 - D2 - D3 - D4 - D5A (non voyants) - D5B (mal voyants) - Sourds
- > **Fauteuil :** FE (Fauteuil Electrique) - F1 - F2 - F3
- > [www.handisport.org/documents/jeunes/Classifications-Jeunes.pdf](http://www.handisport.org/documents/jeunes/Classifications-Jeunes.pdf)



## VOS RESSOURCES CLASSIFICATION

### Personnes ressources

Conseiller Technique Fédéral Régional ou Correspondant Régional, Médecin Régional, Directeur Sportif, Classificateur

**Renseignements auprès de votre comité régional :**

<http://annuaire.handisport.org>

### Documents ressources

Consultez les sites internet des commissions sportives Handisport, accès via :

[www.handisport.org/tous-les-sports](http://www.handisport.org/tous-les-sports)





—  
**CLUBS  
& CO-  
MITÉS**  
—



# Clubs, 6 bonnes raisons de vous affilier

Retrouvez tous les documents concernant les affiliations, licences et assurances sur le site fédéral, rubrique "CLUBS & COMITÉS" : [www.handisport.org/affilier-son-club](http://www.handisport.org/affilier-son-club)

1

## UNE PRATIQUE SPORTIVE DIVERSIFIÉE

- > Licence multisport (une licence : plus de 50 sports)
  - > Accès aux compétitions
- > Une assurance spécialisée aux sportifs en situation de handicap

2

## L'EXPERTISE HANDISPORT

- > Accès à des formations pour vos bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs et arbitres
- > Accès à la Médiathèque : de nombreux documents vidéos, photos, un vrai outil de partage

3

## DES OUTILS MIS À DISPOSITION

- > Des ressources de financement
- > Permettre à votre structure d'être affiliée au sein du mouvement handisport et bénéficier de son réseau de communication
  - > Une plateforme d'avantages

4

## RÉSEAU

Être accompagné dans votre projet de club par les comités départementaux et régionaux handisport : conseils, soutien administratif, logistique, financier...

5

## ÉVÉNEMENTS & COMPÉTITIONS

Participer aux événements et compétitions handisport

6

## FORMATION

Formez les cadres licenciés de votre club : bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs, arbitres



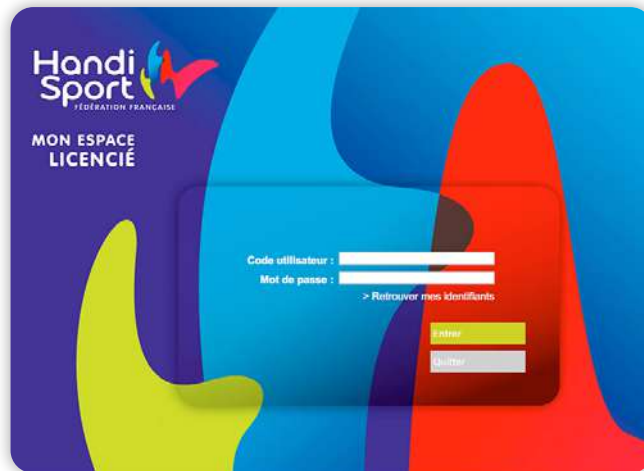
# Licences & affiliations : mode d'emploi

## Notice Affiliations Licences

Ce document de référence recense toutes les informations, règles et recommandations applicables pour la saison. [www.handisport.org/affilier-son-club](http://www.handisport.org/affilier-son-club)

### Au sommaire :

- > Affiliations
- > Types de licences et tarifs
- > Structures agréées
- > Certificats médicaux
- > Mutation (pour les compétiteurs)
- > Assurances, garanties, réserves et exclusions
- > Doubles licences et conventions interfédérales
- > Avantages offerts par la licence
- > FAQ outils licences



<http://licences.handisport.org>

Une seule adresse pour gérer vos licences et affiliations, accéder à vos données et statistiques et retrouver vos documents.

- > Attestations d'affiliation et d'assurances
- > Reçus comptables
- > Formulaires d'assurance
- > Formulaire de mutation
- > Certificat médical type
- > Conventions interfédérales
- > Mandat de prélèvement
- > Déclaration d'accident
- > Notice Affiliations Licences
- > Mode d'emploi réaffiliation

## Repères

- > **La licence est nationale pour la pratique du loisir :** elle permet de prendre part aux activités et de pratiquer tous les sports de loisirs autorisés par l'assurance et mentionnés sur votre certificat médical, dans toutes les associations affiliées à notre fédération. Seule l'adhésion à l'association suivante pourra vous être demandée.
- > **Licence compétition :** les sportifs pratiquants plusieurs disciplines en compétition bénéficient de la gratuité de leurs 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> licences compétition quel que soit le club. Seule l'adhésion à la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> association pourra vous être demandée.
- > **Pass' Sport 3 ou 10 jours (consécutifs) :** titre d'adhésion et d'assurance temporaire. Déclarez votre manifestation en ligne au moins 48h avant son démarrage.

## Contacter le Service Licences

### Danaé DELONGLÉE

Tél. 01 40 31 45 19 • [licences@handisport.org](mailto:licences@handisport.org)

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

### Fabien FRANCISCO (accueil & standard FFH)

Tél. 01 40 31 45 00

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

## Certificat médical

- > **À NOTER** La commission médicale de la FFH, en accord avec le Comité Directeur, a choisi de ne pas modifier le protocole de prise de licence actuel. Par conséquent, **toute demande de licence doit obligatoirement être accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des activité(s).** Pour la compétition, le CM doit préciser : « *absence de contre-indication à la pratique en compétition* ».
- > **Pass' Sports** : il est vivement recommandé aux organisateurs de manifestations sportives ouvertes aux titulaires de Pass' Sports de demander la présentation d'un CM.
- > **Manifestations sportives** : les organisateurs de manifestations sportives doivent s'assurer au préalable que les participants sont en capacité de produire ou justifier d'un CM adéquat, qu'il s'agisse ou non d'une compétition, et inscrire ces dispositions au règlement de la manifestation.
- > **Pour participer à une compétition, officielle ou non (championnat, raid multisports, challenge multi activités, etc), le licencié doit présenter :**
  - soit un CM datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre indication à la pratique en compétition de la discipline concernée.
  - soit sa licence compétition délivrée pour la discipline concernée et portant attestation de la délivrance de ce certificat.



## CLUBS / N'oubliez pas de mettre à jour vos informations !

Il est indispensable de mettre à jour vos coordonnées, même en cours de saison.

- > Les informations publiques accessibles via l'outil extranet **Trouver un club / Où pratiquer ?** sont directement issues, en temps réel, de l'outil de gestion des licences et affiliations.
- > Pour mettre à jour vos informations, connectez-vous sur : <https://licences.handisport.org>

**À SAVOIR** Les associations d'établissements qui accueillent exclusivement leurs résidents lors des créneaux de pratique sportive doivent le mentionner sur l'outil de gestion des licences et affiliation à la rubrique "publics accueillis".



## LICENCIÉS / Accédez à votre espace

- > **NOUVEAUTÉ** Licence dématérialisée : imprimez désormais votre licence directement depuis votre espace licencié.
- > Vous pouvez modifier en ligne vos coordonnées postales et téléphoniques, renseigner votre e-mail pour recevoir Handisport Le Mag', télécharger votre photo numérique et imprimer si besoin une attestation de licence.
- > Pour accéder à votre espace "Licencié Handisport", vos codes de connexion vous ont été envoyés par e-mail lors de la saisie de votre licence **2018/2019**.

# La licence sportive

La licence Handisport permet à chacun d'accéder à l'offre sportive de la Fédération Française Handisport et de s'assurer dans le cadre des activités. Le tarif de la licence se distingue de celui de l'adhésion à un club dont le montant est fixé par chaque structure.

|                                                                                                   | Pass'sport<br>3 jours  | Pass'sport<br>10 jours  | Licence<br>Loisir | Licence<br>Établissement <sup>3</sup>      | Licence<br>Compétition                                                                                                        | Licence<br>Cadre<br>(+ de 18 ans) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>TARIFS</b>                                                                                     | 1€                     | 5€                      | 28,50€            | de 17 à 8€<br>tarif dégressif <sup>4</sup> | 28,50€ pour<br>les - 20 ans<br>65€ pour<br>les + 20 ans<br>Gratuité<br>2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> licence<br>compétition | 28,50€                            |
| <b>DURÉE / VALIDITÉ</b>                                                                           | 3 jours<br>consécutifs | 10 jours<br>consécutifs | 31 août 2019      | 31 août 2019                               | 31 août 2019                                                                                                                  | 31 août 2019                      |
| <b>JEUNES</b><br>Développement                                                                    |                        |                         |                   |                                            |                                                                                                                               |                                   |
| <b>JEUNES</b><br>Animation découverte                                                             |                        |                         |                   |                                            |                                                                                                                               |                                   |
| <b>JEUNES</b><br>Pré-compétition                                                                  |                        |                         |                   |                                            |                                                                                                                               |                                   |
| <b>JEUNES</b><br>Performance                                                                      |                        |                         |                   |                                            |                                                                                                                               |                                   |
| <b>LOISIRS</b><br>tous sports <sup>1</sup> tous niveaux                                           |                        |                         |                   |                                            |                                                                                                                               |                                   |
| <b>COMPÉTITIONS</b><br><b>TOUS SPORTS</b> <sup>1</sup><br>sans délivrance de titre <sup>2</sup>   |                        |                         |                   |                                            |                                                                                                                               |                                   |
| <b>COMPÉTITIONS</b><br><b>DANS UN SPORT</b> <sup>1</sup><br>avec délivrance de titre <sup>2</sup> |                        |                         |                   |                                            |                                                                                                                               |                                   |
| <b>FORMATIONS</b>                                                                                 |                        |                         |                   |                                            |                                                                                                                               |                                   |

**1.** La licence ne couvre que les sports autorisés par l'assurance et mentionnés sur le certificat médical (*datant de moins d'un an*) attestant de l'absence de contre indication à la pratique de la ou des disciplines choisies.

**2.** La délivrance de titres concerne les championnats départementaux, régionaux et nationaux (*au sens de l'article R131-13 du Code du Sport*).

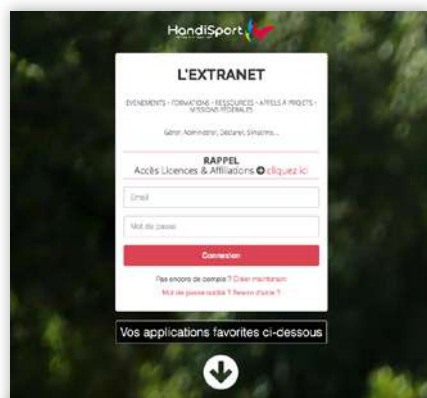
**3.** La licence Établissement est réservée aux sportifs des structures spécialisées.

**4.** Tarif dégressif en fonction du nombre de licences prises pour l'année en cours.



## Vos applis handisport extranet.handisport.org

La FFH poursuit le déploiement d'outils permettant un accès facilité aux informations sur les activités de la fédération, de ses comités et clubs : gestion des formations, des calendriers, des licences et labels, des compétitions et sportifs de haut niveau, etc. Ces applications, selon leur usage, sont progressivement mises à disposition du grand public, des clubs et licenciés.



### La page d'accueil de toutes vos applis !

<http://extranet.handisport.org>

Tous vos outils extranet sous la main, d'un seul coup d'oeil. Gagnez du temps, ajoutez cette page à vos favoris !



### Où pratiquer ? Trouver un club

<http://annuaire.handisport.org>

Accessible dès la page d'accueil du site FFH, cette appli vous permet d'accéder aux coordonnées de l'ensemble des structures handisport. "Où Pratiquer ?" est au cœur de l'information fédérale sur l'activité des clubs affiliés.

**À SAVOIR /** Nous vous rappelons que ces informations sont directement issues de l'outil de gestion des licences et affiliations. Clubs, n'oubliez pas de mettre à jour vos informations, même en cours de saison !



### Les événements handisport partout en France

<http://calendrier.handisport.org>

Vous organisez un événement ou une compétition ? N'oubliez pas de renseigner dès maintenant le calendrier officiel FFH, c'est une étape incontournable pour le faire savoir, pour nous permettre de le relayer et surtout pour mobiliser des participants ! Source d'infos officielle, le calendrier en ligne est l'un des outils les plus consultés du site, notamment par les partenaires et les médias ! Pour plus de visibilité, nous vous recommandons d'ajouter des infos complètes : dossier, flyer, affiche, lien vers votre site ou page Facebook...

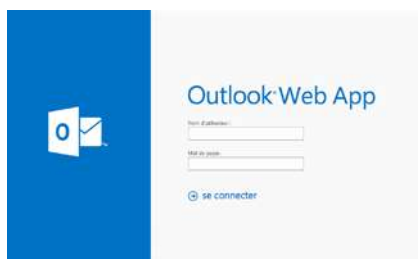


## Licences & affiliations Label club

<http://licences.handisport.org>

Se réaffilier au mouvement handisport, prendre des licences, observer vos statistiques et progressions, candidater au label club handisport

**À SAVOIR /** Retrouvez sur cet outil l'ensemble des procédures liées à votre structure.



## Votre messagerie handisport

<http://webmail.handisport.org>

Clubs et comités, le webmail handisport est la messagerie par laquelle passent toutes les informations essentielles et officielles de la fédération. Ne passez pas à côté d'une info importante, consultez votre messagerie.

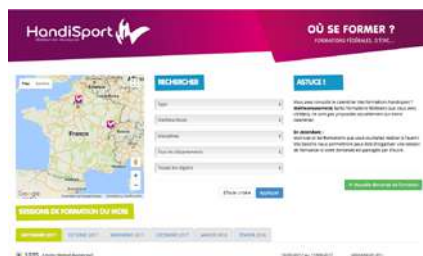


## Un espace mutualisé, réservé à tous !

<http://agora.handisport.org>

Partagez vos idées, vos ressources et bonnes pratiques sur Agora, la plateforme d'échange des acteurs du mouvement.

**À SAVOIR /** Les interventions des Journées Nationales Handisport sont accessibles sur Agora : powerpoint, présentation, compte rendus, photos...



## Suivre une formation handisport

<http://formation.handisport.org>

Retrouvez toutes les formations fédérales agréées par le CNFH et déclarées par les comités reconnus "organisme de formation" ou par les commissions sportives : abécédaire, animateur, moniteur, CQH, arbitre...

Consultez le calendrier et inscrivez-vous à la session de votre choix.

**À SAVOIR /** Tout stagiaire ou intervenant dispose d'un espace personnel lui permettant d'avoir accès aux informations ou documents liés à une session de formation.



## Photos

<http://photos.handisport.org>

Plus de 10 000 photos à consulter et à télécharger pour illustrer vos supports de communication.

## Vidéos

<http://videos.handisport.org>

Les vidéos peuvent aussi être téléchargées et présentées hors connexion lors d'une intervention en établissement public ou d'une sensibilisation.



## Le Centre Ressources

[mediatheque.handisport.org](http://mediatheque.handisport.org)

Avec plus de 1000 références (documents, vidéos, photos) liées à la thématique "Sport & Handicap" ce nouvel outil de partage des connaissances, ouvert au grand public, valorise l'expertise fédérale auprès des étudiants et chercheurs.

## Une question ?

Contact : Samuel GINOT  
[s.ginot@handisport.org](mailto:s.ginot@handisport.org)

## Notes

## Notes

## Notes

PARTENAIRES  
INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION  
ET DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES ASSOCIÉS & FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES OFFICIELS DE LA COMMISSION NATATION



UZES GESTION



ffhandisport



handisport.org



@FFHandisport

---

**FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT**  
42 RUE LOUIS LUMIÈRE • 75020 PARIS  
TÉL. 01 40 31 45 00  
contact@handisport.org